

Baulmes - Vuitebœuf
 Rances - Champvent
 Essert-s.-Champvent
 Valeyres-s.-Rances
 Villars-s.-Champvent
 Vugelles-La Mothe
 Sergey - L'Abergement
 Method - Suscévaz
 Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité :

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au vendredi:

9h00 - 11h30 et 14h30 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: À la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Dimanche 28 avril 2024

Sergey, grande salle	10 h 00	Culte. A. Ledoux.
Giez	10 h 00	Culte. S. Gabrieli.
Champagne	10 h 00	Culte suivi de l'assemblée paroissiale. T. Gasteiner.
Montagny	10 h 00	Culte. Cène. baptême. A.-C. Rapin.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
 1^{er} et 3^e dimanche du mois - Messe à 8 h 30 à Baulmes

Arrêté de convocation pour le scrutin communal du 9 juin 2024

Préfecture du district du Jura-Nord vaudois

Vu :

- la loi du 05.10.2021 sur les droits politiques (LEDP) et son règlement d'application (RLEDP), la demande de la Commune de Baulmes,
- l'autorisation du Bureau électoral cantonal du 9 avril 2024.

Les membres du corps électoral de la **Commune de Baulmes** sont convoqués le **dimanche 9 juin 2024** pour élire **six Conseillers(ères) communaux(ales) et 12 suppléants(es)** - En même temps que la votation fédérale.

En cas de second tour, celui-ci aura lieu le **dimanche 30 juin 2024**.

Mode d'élection

Cette élection aura lieu selon le système majoritaire à deux tours (majorité absolue au premier tour et relative en cas de second tour) ; une élection tacite est possible dès le 1^{er} tour. En cas d'élection tacite, la tenue du scrutin populaire est annulée. Si l'élection a eu lieu de façon tacite, un tirage au sort réalisé par le président du bureau, en présence des membres de celui-ci, permet de fixer l'ordre de désignation des membres et des suppléants au sein du Conseil. L'ordre d'inscription des candidats sur la liste électorale est ici sans pertinence.

Les personnes candidates qui ont recueilli la majorité absolue des suffrages lors du premier tour d'élection sont élues en qualité de membre du Conseil ou de personne suppléante en fonction du nombre de suffrages nominatifs obtenus. Lors du second tour, les personnes candidates sont élues en qualité de membre du Conseil ou de personne suppléante en fonction du nombre de postes à pourvoir et des suffrages nominatifs obtenus.

Corps électoral

Font partie du corps électoral communal (à l'exclusion des personnes faisant l'objet d'une curatelle de portée générale ou qui sont représentées par un mandataire pour cause d'inaptitude en raison d'une incapacité durable de discernement):

- les Suisses, hommes et femmes, âgés de dix-huit ans révolus et qui ont leur domicile politique dans la Commune;
- les personnes étrangères, hommes et femmes, âgées de dix-huit ans révolus, domiciliées dans la Commune, qui résident en Suisse au bénéfice d'une autorisation depuis dix ans au moins et sont domiciliées dans le Canton de Vaud depuis trois ans au moins.

Seront automatiquement incluses dans le registre du corps électoral les personnes qui remplissent les conditions ci-dessus ou qui les rempliront d'ici au jour du scrutin.

Le registre du corps électoral peut être consulté au greffe municipal durant les heures normales d'ouverture des bureaux à des fins de vérification de l'exactitude des données inscrites.



BAULMES

www.baulmes.ch

Société de tir sportif Misterdam Baulmes

Dates des tirs 300 mètres 2024

AVRIL

Mercredi 24.04 18h00 - 20h30
 Entraînement

MAI

Mercredi 01.05 18h00 - 20h30
 Entraînement

Mercredi 08.05 18h00 - 20h30
 Entraînement

Mercredi 15.05 18h00 - 20h30
 Entraînement

Mercredi 22.05 18h00 - 20h30
 Tir militaire

Mercredi 29.05 18h00 - 20h30
 Entraînement

JUIN

Mercredi 05.06 18h00 - 20h30
 Entraînement

Mercredi 12.06 18h00 - 20h30
 Entraînement

Mercredi 19.06 18h00 - 20h30
 Entraînement

Mercredi 26.06 18h00 - 20h30
 Entraînement

JUILLET

Mercredi 03.07 18h00 - 20h30
 Entraînement + tir des Aiguilles avancé

Vendredi 05.07 15h00 - 20h30
 Tir des Aiguilles

Samedi 06.07 08h00 - 17h30

Tir des Aiguilles

Mercredi 10.07 17h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Vendredi 12.07 15h00 - 20h30

Tir des Aiguilles

Samedi 13.07 08h00 - 12h00

Tir des Aiguilles

Mercredi 17.07 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 24.07 18h00 - 20h30

Entraînement

AOÛT

Mercredi 14.08 18h00 - 20h30

Entraînement

Mercredi 21.08 18h00 - 20h30

Tir militaire

Mercredi 28.08 18h00 - 20h30

Entraînement

SEPTEMBRE

Mercredi 04.09 17h30 - 20h00

Entraînement

Mercredi 11.09 17h30 - 20h00

Entraînement

Samedi 21.09 13h30 - 17h30

Entraînement

Samedi 28.09 13h30 - 17h30

Entraînement

OCTOBRE

Samedi 05.10 13h30 - 17h30

Tir de clôture interne

Pendant la durée des tirs, il est formellement interdit de pénétrer dans la zone dangereuse.

La Municipalité et la Société de tir sportif Misterdam déclinent toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

**BAULMES**

www.baulmes.ch

Dépôt des listes

Le dernier délai pour le dépôt des listes est fixé :

- **au lundi 29 avril 2024 à 12 heures précises au greffe municipal pour le premier tour ;**
- **au mardi 11 juin 2024 à 12 heures précises au greffe municipal en cas de second tour.**

Toute liste de candidature doit :

- être signée par 3 membres du corps électoral domiciliés dans la Commune avec l'indication de leur(s) nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine et domicile ;
- mentionner une personne mandataire et une personne suppléante; à défaut, la personne dont le nom figure en tête des signataires est considérée comme personne mandataire et la suivante comme personne suppléante ;
- être signée par chaque personne candidate; la signature peut être remplacée par celle d'une personne mandataire au bénéfice d'une procuration spéciale jointe à la déclaration ;
- porter une dénomination distincte et indiquer les nom(s), prénom(s), année de naissance, lieu(x) d'origine, profession et domicile de toutes les personnes candidates.

Le greffe municipal prend note des date et heure du dépôt des listes et s'assure de leur conformité.

Voies de recours

Toute contestation relative à la préparation, au déroulement ou au résultat de cette élection doit être adressée au préfet dans les trois jours:

- dès la date à laquelle le motif de contestation a été découvert ou aurait pu l'être en prêtant l'attention commandée par les circonstances ;
- dès la publication du résultat du scrutin visé ou la notification de l'acte mis en cause dans les autres cas.

Le préfet: Stives Morand

Autorisation

Dans sa séance du 15 avril 2024, la Municipalité a autorisé Jean-Michel Gilgien à effectuer les travaux suivants:

Nature de l'ouvrage: Construction d'un brise-vue, d'une pergola, d'une terrasse et d'une serre de jardin

Adresse: Rue du Theu 36 à Baulmes

Parcelle N°: 171

ECA N°: --

La Municipalité

**VUITEBŒUF**

www.vuiteboeuf.ch

Avis de tir

La Municipalité de Vuitebœuf informe la population que des tirs auront lieu les:

29 et 30 avril prochains

Merci de votre attention.

La Municipalité

**CHAMPVENT**

www.champvent.ch

**Dispense d'enquête
N° D-2024/01**

Dans sa séance du 15 avril 2024, la Municipalité, sous réserve du droit des tiers et des dispositions réglementaires en la matière, a dispensé des formalités d'enquête:

Propriétaires: Zehr Cindy et Fabien, Grand-Rue 14, 1443 Champvent

Nature des travaux: Installation d'un conduit extérieur de cheminée. Diamètre 30 cm.

Situation: Grand-Rue 14, 1443 Champvent

Bâtiment ECA N°: 89

Parcelle N°: 18

Dérogation: Néant

Le dossier peut être consulté à la salle du Conseil général dans un délai de 10 jours, **dès le 24 avril 2024.**

Les oppositions ou remarques éventuelles sont à adresser à la Municipalité dans le délai mentionné ci-dessus.

La Municipalité

**VALEYRES
SOUS
RANCES****Émondage des haies
Élagage des arbres**

La Municipalité de Valeyres-sous-Rances rappelle aux propriétaires et aux gérants dont les biens-fonds aboutissent aux routes cantonales et communales qu'ils sont tenus d'élaguer les arbres et d'émonder les haies, selon les normes ci-après:

Prescription concernant les haies:

- Emondage en limite de propriété,
- À une hauteur de **60 cm maximum** lorsque la visibilité doit être maintenue et à 2 m dans les autres cas.

Prescription concernant les arbres:

- Au bord des chaussées : à 5 m de hauteur et à 1 m à l'extérieur,
- Au bord des trottoirs : à 2,5 m de hauteur et à la limite de propriété.

Les prescriptions précitées doivent être observées et sont applicables toute l'année

Après un avertissement écrit, l'émondage ou l'élagage sera exécuté aux frais des propriétaires, sans préjuger des sanctions encourues.

Taillez arbres et arbustes pour dégager la vue !

Une bonne visibilité est essentielle à la sécurité routière. Il est donc important de couper les plantations en bordure de route ainsi qu'aux débouchés.

Les signaux routiers doivent rester parfaitement visibles tout au long de l'année.

En cas de sinistre, la responsabilité des propriétaires est engagée.

L'article 66, alinéa 2 du Règlement communal de police stipule:

Les tondeuses, débroussailleuses, scies électriques et tout engin bruyant et susceptible de gêner le voisinage sont interdits:

- entre 20h00 et 07h00, ainsi que les jours de repos publics tels que définis à l'article 82 du présent règlement;
- entre 12h00 et 13h00 ainsi que le samedi, avant 09h00 et après 18h00.

La Municipalité

Tirs du mois de mai 2024

Jeudi 2 mai 2024 de 18h00 à 20h00

Tirs entraînement + militaire

Mercredi 15 mai 2024 de 17h00 à 20h30

Tirs du Goupil

Jeudi 16 mai 2024 de 17h00 à 20h30

Tirs du Goupil

Vendredi 17 mai 2024 de 14h00 à 20h30

Tirs du Goupil

Samedi 18 mai 2024 de 08h30 à 12h00

Tirs du Goupil

Jeudi 23 mai 2024 de 18h00 à 20h00

Tirs entraînement + militaire

Il est formellement interdit de circuler dans la zone dangereuse pendant toute la durée des tirs.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de cet avis.

La Municipalité

**L'ABERGEMENT****Stand de tir - Tirs militaires**

Jeudi 25 avril 2024 de 17h30 à 20h30

Pendant la durée des tirs, il est strictement interdit de passer entre le stand de tir et les cibles aussi bien à pied que par n'importe quel autre moyen de transport.

Merci de respecter les sécurités mises en place.

La Municipalité décline toute responsabilité en cas d'accident dû à l'inobservation de cet avis.

La Municipalité



★ **COIFFURE** ★

Sur rendez-vous

Possibilité de vous véhiculer

Route d'Yverdon 5

1445 VUITEBŒUF

079 220 62 33

**Votre spécialiste
en coloration végétale**

www.danikacoiffure.ch

SANI-BOIS Sàrl
Maîtrise fédérale

Lutte contre les nuisibles
 Guêpes - fourmis - cirons
 Fouines - rongeurs
 Champignons - mэрule

Assainissement de bâtiments
 Yverdon 076 228 42 92 - www.sani-bois.ch



REBOUTAGE

Sciatique Dos Nuque Épaules

Éric Charotton

079 279 75 20

Avis de tirs - Vuiteboeuf

Nous avisons la population que des tirs auront lieu **au stand de Vuiteboeuf** en vue de la préparation de notre traditionnelle Abbaye:

- Le lundi 29 avril 2024 de 14h00 à 18h00

- Le mardi 30 avril 2024 de 14h00 à 18h00

Afin d'éviter tout accident, nous prions la population de respecter la signalisation en place.

Le comité de l'Abbaye des Mousquetaires

SOLCREATIONS

OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable

Stratifié - Ponçage

Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino

Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

Depuis 30 ans **www.solcreations.ch**
 à votre service **021 887 74 30**
024 426 07 26

GENERAL STORES

Stores

Vente - Réparation

Patrik Jaccard

Ruelle de la Tuilière 6

1321 ARNEX-SUR-ORBE

*Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants
 Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation*

Restons solidaires pour les indépendants locaux

Action moustiquaires 10%

Valable jusqu'au 31.05.2024

Avec Général Stores, les insectes restent dehors

DEVIS GRATUIT - TRAVAIL SOIGNÉ

Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch

JB MÉTAL Sàrl
 Spécialiste en gestion des déchets industriels et métallurgiques

Rte d'Yverdon 3 | Natel 079 209 30 78
 1445 Vuiteboeuf | Mail: josse.bader@jbmétal.ch

**Spécialiste
 en métaux non ferreux.**

**Rachat de tout métaux
 non ferreux (cuivre, laiton,
 alu, inox, plomb, zinc).**

Prix sur demande.

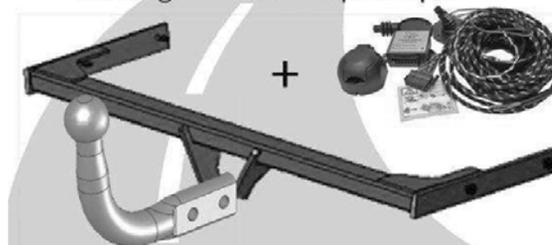
**Nouveau:
 Broyeur à câble pour
 séparation des plastiques.**

GARAGE AMB 1445 VUITEBOEUF

Montage de crochet d'attelage

Remorques • Caravanes • Portes-vélos

Attelage + Faisceau spécifique



Devis gratuit – Travail soigné

Véhicule de remplacement mis à disposition

Demandez-nous une offre par e-mail ou par téléphone

E-mail : amb1445@gmail.com

Tél : 024 459 13 75

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
 Greffe municipal de Baulmes
 Tél. 024 459 15 66
 Courriel: info@baulmes.ch



L'ASSOCIATION DU MUSÉE ET DE L'UNION DES BOURGEOIS DE BAULMES

A l'occasion de la reconstitution prévue **le dimanche 28 avril 2024**, de «Souvenirs de Baulmes – Baulmes à travers les âges» proposée par Pierre-André Vuitel et Richesses Patrimoniales:

**le Musée ouvrira ses portes avant le spectacle prévu à l'Hôtel de Ville
de 13 heures 30 à 17 heures**

Nous vous attendons nombreux au N° 7 de la rue du Theu à Baulmes pour cette occasion.

Le comité du Musée

HUMOUR

La maman de Toto regarde le cahier de devoir de son fils :

- Qu'est-ce que tu écris mal ! Tu ne pourrais pas écrire plus gros ?
- Ah non. Quand j'écris trop gros, la maîtresse voit toutes les fautes.

Toto et Gogo jouent dans la cour de récréation. Soudain, Toto demande à Roro:

- Quel est ton métier de rêve ?
- J'aimerais bien être pompier, dit Roro.
- J'aimerais être Père Noël comme ça, je ne travaillerais qu'une fois par an, répond Toto.

La maîtresse raconte l'histoire des «Trois petits cochons»:

- Il était une fois trois petits cochons qui devaient se construire une maison. Le premier voulait acheter de la paille au marchand. Alors, les enfants, qui connaît la suite ?
- Moi, crie Toto. Le cochon a demandé de la paille au marchand qui s'est écrié : AAH ! Un cochon qui parle. Et il est parti en courant.

Toto dit à son père :

- Papa, je suis prêt à parier que tu n'es pas capable d'écrire les yeux fermés !
- Bien sûr que si, je suis capable de le faire !
- Alors, ferme les yeux et signe-moi mon carnet de notes, pour voir.

Toto joue de la trompette dans sa chambre quand tout à coup, la musique s'arrête. Son père entre et dit:

- C'est enfin fini ce cirque !
- Toto répond :
- Non, là, c'est juste l'entracte.



91^e
Soirée
annuelle

de la Société d'accordéonistes
AURORE

Grande salle
de Method

Samedi 4 mai 2024

à 20h précises

Direction musicale : Daniel CLOUX
Portes dès 18h30

2^e partie

Chorale Method-Suscévaz
et Chor'hom
Direction : Joaquim Prat-Giral

Animation musicale avec Y-Band

Entrée gratuite, collecte - Soirée

HUMOUR

La maîtresse demande à Toto :

- D'où viennent les pommes ?
- Des pommiers, madame.
- Et les dattes ?
- Ben... Des calendriers !

Toto est au cinéma. Il demande un ticket et, 20 secondes plus tard, il revient. La dame lui dit:

- C'est le deuxième ticket que je te donne.

Toto répond :

- Mais c'est le monsieur, là-bas, il ne fait que me les déchirer !

Toto rentre de l'école en courant et se réfugie dans la salle de bain. Sa mère lui demande:

- Pourquoi tu vas au bain, Toto ?
- Parce que la maîtresse m'a passé un savon !

Igor arrive et Toto lui demande :

- Alors, tu étais malade ?
- Oui, une fièvre de cheval, un chat dans la gorge et un mal de chien ! Ma mère m'a tout de suite emmené chez le docteur.
- Tu es sûr que c'est le docteur que tu devais aller voir et pas un vétérinaire ?

Toto va à la boulangerie. Le boulanger dit à Toto:

- Aujourd'hui, le deuxième pain au chocolat est offert!
- Alors, donnez-moi juste le deuxième.

Toto rentre de l'école, pensif. Sa maman lui demande,

- « Par quoi es-tu préoccupé, Toto ?
- J'étais en train de me dire que j'aurais préféré vivre au Moyen-Âge.
- La maman de Toto est intriguée,
- Pourquoi dis-tu ça ?
- Parce que j'aurais eu moins de leçons d'histoire à apprendre ! »

Toto rentre de l'école très heureux d'annoncer une bonne nouvelle à ses parents,

- « Maman, Papa, j'ai eu 10 en dictée !
- Très fiers, les parents de Toto lui proposent de choisir un cadeau, ce à quoi le jeune garçon répond,
- Je voudrais une bicyclette !
- Hé bien Toto, comme tu es devenu très fort en dictée, peux-tu m'épeler ce mot ? demande son papa.
- Mmm, finalement, je préférerais un vélo ! »

PLÂTRERIE - PEINTURE - ISOLATION PÉRIPHÉRIQUE

**Jean Paul
Vulliemin**



Praz 23 1424 Champagne

Mobile 079 338 25 05 - Fax 024 420 12 00

Entreprise formatrice



Kiwanis[®]
CLUB ORBE & ENVIRONS

**MATCH AUX CARTES
VENDREDI 03 MAI 2024**

GRANDE SALLE DE VALEYRES-SOUS-RANCES

Plus d'infos: www.kiwanis-orbe.ch

Pour s'inscrire:

079 364 75 19 ou nsantos99@bluewin.ch ou

Nicolas Santos - Route d'Yverdon 3a, 1445 Vuiteboeuf

Domaine du Moulin - Method



CAVES OUVERTES - DEGUSTATION DE VINS

dans notre caveau

Jeudi et vendredi 25 & 26 avril 2024 de 17h à 22h

Samedi 27 avril 2024 de 10h à 20h

Au plaisir de vous recevoir avec votre famille et vos amis

Famille Gass - Route de Rances 9 – 1438 Method

079 576 16 62 - www.gass-method.ch

CHAMPVENT**Thé - Vente****Le dimanche 5 mai 2024 dès 14h00 à la grande salle**Pêche miraculeuse pour les enfants / Roue de la chance avec, dans l'après-midi, un tour «spécial enfants»
Pâtisseries maison et stand de confection**Dès 18h00:** Nos succulentes assiettes froides seront servies au prix de Fr. 15.–

Nous nous réjouissons de vous accueillir.

La Société de Couture

Dimanche 5 mai 2024 à 10h00**La Société de musique «L'ÉCHO DES CAMPAGNES» de Rances-Valeyres-sous-Rances**
organise un**repas-concert à la grande salle de Rances****Menu:***Vol-au-vent de champignons et asperges / Jambon à l'os sauce à l'échalote - Gratin Dauphinois - Petit pois et carottes / Feuilleté aux abricots*

Ouverture des portes: 9h30 - Concert: 10h00 - Repas: 12h30

Prix repas et concert: Fr. 40.–/pers. ou enfants: Fr. 1.– par année d'âge jusqu'à 13 ans

Pour toute inscription, contacter le **079 561 95 67****Concert**
à l'église romane de MONTCHERAND**vendredi 3 mai 2024 à 20h00**

donné par

Denis Fedorov, accordéon

et

Julia Zimina, mandoline*Musique baroque, classique et romantique*Montcherand
Site ClunisienEntrée libre
Collecte à la sortie